

Proposition d'ordre du jour

Conseil d'établissement École Saint-Ambroise

Mardi 7 juin 2022 à 18 h 30

- 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 2. Élection d'une personne au poste de secrétaire
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal du 3 mai 2022
 - 1. Résultat de la consultation des élèves (court texte de Geneviève)
 - 2. Proposition d'amendement aux règlements internes (consultation des parents)
- 5. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption
 - 1. Paniers de baskets
 - 2. La consultations des élèves
 - 3. Approbation des sorties et activités
 - 4. Journées pédagogiques au SDG
 - 5. Projet éducatif
 - 6. Sondage sur la communication
 - 7. Budget pro forma (adoption)
 - 8. Budget : transfert du fonds 4 vers le fonds 9 (résolution)
 Le conseil d'établissement autorise la direction à procéder au transfert du fonds
 4 au fonds 9 pour les dépenses encourues durant l'année 2021-2022, soit pour
 les divers événements, sorties, activités, matériel spécialisé. Ce transfert sera

effectué après analyse de toutes les dépenses et en collaboration avec le service des ressources financières du CSSDM.

- 9. Calendrier 2022-2023
- 10. Saviez-vous? La gratuité scolaire
- 11. Liste des effets scolaires
- 12. Plan de lutte contre l'intimidation
- 6. Informations
 - 1. Du service de garde
 - 2. De l'OPP
 - 1. Pique-nique
 - 3. De la direction
 - 1. Mouvement de personnel
 - 2. Travaux
 - 4. Déléguée(s) aux comité de parents
 - 5. De la présidence
 - 1. Merci aux bénévoles de longues dates
 - 6. Mot des membres
- 7. Levée de l'assemblée